

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION**

**DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom : <i>M. WIGBERT</i>	
ou Dénomination (pour les personnes morales) : .....	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....	
Adresse : .....	<b>Maine-et-Loire Habitat</b> Office Public de l'Habitat 11 rue du clon - CS 70146 49001 ANGERS Cédex 01 Tél. 02 41 81 68 00- Fax. 02 41 81 68 90
Commune .....	
Code postal .....	
Nature des activités : .....	
.....	
.....	
Qualification : .....	
.....	
.....	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
Nom scientifique Nom commun	
B1 <i>Delichon urbicum</i> Hirondelle de fenêtre	4 traces de nids avec des individus pratiquant des comportements propres à la nidification ont été observées au niveau des encadrements des fenêtres de chien-assis des bâtiments du site (1, 17 et 19 square du Four). 2 traces de nids supplémentaires ont été observés (3 et 19 square du Four).
B2 <i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles	1 individu en thermorégulation a été observé sur une façade d'un des bâtiments du site (7 square du Four).
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :			
<p><i>Présenter le projet en justifiant le motif d'intérêt public des travaux (inscription dans les politiques nationales de réduction des dépenses énergétiques, de réduction de la dépendance aux énergies fossiles, amélioration du confort de vie des résidents, etc.)</i></p> <p><b>Rénovation thermique de logements sociaux actuellement DPE classe E et les amener en Energie zéro nécessitant la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieure et le remplacement des menuiseries. Projet Energiesprong</b></p>			

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser :

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) : les encadrements de fenêtre vont être traités et modifiés → destruction de 6 sites de nidification. Ils vont également être rendus inaccessibles pendant la durée des travaux problématiques, en posant un matériau lisse au niveau des angles de fenêtres.

Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) : changement de configuration d'une zone de thermorégulation par pose d'ITE → destruction d'1 aire de repos.

Altération  Préciser : .....

Dégradation  Préciser : .....

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Écologue, chargé de mission biodiversité et bâtiment, diplôme : Master Biologie Écologie Évolution.

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : Isolation des façades (11/06 – 22/07) ; Changement de menuiseries (4/06 – 4/07).  
ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Pays de la Loire.

Départements : Maine-et-Loire (49).

Cantons : .....

Communes : Thorigné d'Anjou (49220).

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures  Préciser : .....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : 6 espaces de nidification (permettant l'installation de 12 nids) pour l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*), accessibles pendant l'intégralité de la phase chantier ; 16 éléments favorables à la réinstallation de l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) seront installés à l'issue de phase chantier ; une zone propice à la thermorégulation du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) sera mise en place. Ces mesures et les mesures complémentaires sont décrites en détail dans une notice jointe au dossier de demande de dérogation.

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : un diagnostic biodiversité a été réalisé par la LPO Pays de la Loire.

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : un rapport sera transmis à la réception des travaux rendant compte des aménagements réalisés et un rapport sera transmis annuellement à la DDT rendant compte de l'occupation éventuelle de ces aménagements.

Maine-et-Loire Habitat  
Office Public de l'Habitat  
11 rue du clon - CS 70146  
49001 ANGERS Cédex 01

Tél. 02 41 81 68 00 - Fax. 02 41 81 68 90

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ... ANGERS ...  
le ... 20/03/2026 ...  
Votre signature...

Le Directeur général  
Laurent COLOBERT